



Conseil municipal du mardi 25 juin 2024 Procès-verbal

- *Ordre du jour :*
 - . *Ouverture de la séance*
 - . *Vérification du quorum*
 - . *Désignation d'un (e) secrétaire de séance*
 - . *Le procès-verbal de la séance du mardi 23 avril 2024 est approuvé à l'unanimité*

Nombre membres : 11 En exercice : 11 Présents : 9

Date convocation : 11/06/24 Date d'affichage : 11/06/24

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD,

Absents excusés : Pascale GAUTRON, Brigitte BRIEL

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommée.

M. le Maire rappelle l'ordre du jour :

- 1- Présentation du projet sécurité du Carter
- 2- Avis du Parc du Vercors pour un projet de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments
- 3- Tour de garde des élections législatives les 30 juin et 7 juillet
- 4- Questions et informations diverses

1- Présentation du projet sécurité du Carter

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal du projet de travaux de sécurité pour le hameau du Carter présenté par les services du Département. Un déplacement de la chaussée permettrait d'améliorer la visibilité. Une acquisition de 90 m² d'une parcelle appartenant à M. FERARY-BERTHELOT est nécessaire et sera réalisée par le Département. Un déplacement de poteau de téléphone est prévu. Un projet de l'ordre de 45 000 € financé à 75% par le Département. Travaux prévus à la fin de l'année.

2- Avis du Parc du Vercors pour un projet de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments

Le conseil municipal a sollicité le Parc du Vercors pour une aide à la décision concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux. Suite aux remarques apportées, nos bâtiments ne présentent pas de bonnes conditions pour la pose de ces panneaux. Ce qui confirme l'avis d'un représentant de l'ADEM qui avait été sollicité.

3- Informations diverses :

- . Etablissement des tours de garde pour les élections des 30 juin et 7 juillet
- . Les convocations du CM se feront uniquement par mail.

Après débat, pas d'observation particulière à noter dans le procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire,
Damien DUBOUCHEZ-CHABERT

Le Maire,
A. ROMÉY